



18.06.2008

4 GD37 FRS 0982 180608-19h10

UE-pêche-UMP-partis

Pêche : l'UMP salue le feu vert UE aux aides, regrette le veto sur la pêche au thon

PARIS, 18 juin 2008 (AFP) - L'UMP a salué mercredi la décision de la Commission européenne de relever les plafonds d'aides publiques autorisées dans le secteur de la pêche, mais note qu'il reste un "point noir" concernant l'interdiction de la pêche au thon rouge en Méditerranée.

Danièle Giazzi, secrétaire nationale de l'UMP en charge des entreprises, se félicite dans un communiqué de ce que "face à l'urgence de la situation, (..) la grogne des pêcheurs semble enfin avoir été entendue à Bruxelles".

"Reste encore le point noir de la pêche au thon rouge, la France s'est engagée à soulever le problème lors de la prochaine réunion des ministres de la Pêche à la fin du mois", ajoute la secrétaire nationale.

"Cette profession est vitale pour l'équilibre économique de notre pays", selon Mme Giazzi, qui rappelle que la consommation des produits de la mer représente un chiffre d'affaires annuel de 4,4 milliards d'euros en France.

"L'UMP sera donc aux côtés des professionnels de la pêche afin de les aider à faire entendre leurs voix", conclut le communiqué.

Face à la pression grandissante de la profession et de plusieurs Etats européens, comme la France, l'Italie et l'Espagne, Bruxelles a proposé notamment de relever les plafonds d'aides publiques autorisées dans le secteur, de 30.000 euros sur trois ans actuellement par entreprise de pêche, à 100.000 euros, comme le demandaient notamment Paris et Rome.

La Commission a, en revanche, refusé de suspendre l'interdiction de la pêche au thon rouge en Méditerranée, les quotas attribués de captures étant, selon elle, déjà atteints.

rhl/cp/sh

AFP
